



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 25 00007** du **27 JAN. 2025**
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) Monsieur GHOMMIDH MOHAMED
18 AVENUE DE LA SAUSSAIE PIDOUX
94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

En vue de la réalisation : Dans le cadre du programme d'isolation de façade mené par
SNCF Réseau, remplacement des vitrages actuels par de nouveaux vitrages
acoustiques. Les fenêtres de toit existantes seront remplacées par des fenêtres de toit
équipées de vitrage acoustique (aucune modification d'aspect). Mode de pose : méthode de
rénovation. dépose des menuiseries existantes si ces dernières sont posées en rénovation.

Sur un terrain sis 308 RUE DE PARIS
Cadastré AE791

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service
Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le **27 JAN. 2025**



Le Maire
Le Maire,
Maire et par délégation
en charge du logement
et de l'urbanisme.
Philippe CABILLIC

Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet
de la décision municipale n° **DP 94078 25 00007** du a été affichée en
Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,